

## «Opération Turquoise»: les derniers secrets de la France aux deux visages au Rwanda

PAR DAVID SERVENAY  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 18 MARS 2019



Le général Lafourcade (à g.), commandant de la force Turquoise au Rwanda, avec le premier ministre Édouard Balladur, le 21 juillet 1994, à Goma. © Reuters

Alors que le génocide est quasiment achevé, la France lance, fin juin 1994, l'opération Turquoise. Officiellement, c'est une intervention « *humanitaire* » pour sauver le plus de civils possible. En réalité, cette opération va figer les positions militaires, sauver les gros poissons du génocide et constituer l'origine d'un mensonge toxique, dont l'armée française n'est toujours pas guérie vingt-cinq ans après.

« *Est-ce que vous voulez savoir ce qui se passe vraiment ?* », demande le prêtre. « *Oui, nous sommes là pour ça* », répond le journaliste. Ce 25 juin 1994, dans l'est du Rwanda, au bord du lac Kivu, Vincent Huguex, l'envoyé spécial de l'hebdomadaire *L'Express*, est l'un des premiers journalistes occidentaux à découvrir les collines de Bisesero, grâce au père Vjeko, un Croate installé dans le pays depuis plus de vingt ans.

Huguex n'est pas seul, il fait équipe avec Sam Kiley du *Times* de Londres, et Scott Peterson, journaliste et photographe *free lance* américain. « *Ce qui nous a frappés*, dit le reporter français aux policiers qui l'interrogent quelques années plus tard, *en montant vers la colline de Bisesero, c'est qu'on ne voit rien, il y a un grand silence, on aperçoit des fumées d'incendie venant de cases. Plus on avance, plus on croise des groupes assez disparates, armés de machettes, gourdins, kalachnikovs. On était dans un climat de retour de corvée de bois.* »

Ce climat, c'est celui de la fin du génocide des Tutsis, un million de morts en trois mois.

Voilà maintenant trois jours que la France a reçu le feu vert de l'ONU pour diriger l'opération Turquoise, à « *des fins humanitaires* », précise la résolution 929 du Conseil de sécurité. Officiellement, il s'agit de mettre fin aux massacres – le terme « *génocide* » n'est pas employé – et de rester « *neutre* » vis-à-vis des belligérants. Neutre dans un génocide ? C'est la première confusion.

Pas du tout, répond aujourd'hui l'amiral Lanxade, alors chef d'état-major des armées, l'objectif de l'opération est « *d'arrêter les massacres* ».

La planification de l'état-major des armées a prévu un déploiement de 2 954 hommes, à partir de l'aéroport de Goma, au Zaïre. Mais dans ces premiers jours, ils ne sont que 222 à sillonner le sud-ouest du Rwanda, 222 soldats d'élite appartenant au commandement des opérations spéciales (COS). Le dispositif est dirigé par le colonel Jacques Rosier, officier des troupes de marine bardé de médailles. Un dur, très respecté dans ce milieu des forces spéciales.

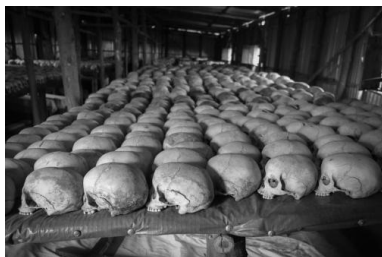
Sous ces ordres, il y a trois spécialistes : un terrien, le colonel Didier Tausin, *alias* "Thibaut", chef du 1<sup>er</sup> RPIMa ; un marin, le capitaine de frégate Marin Gillier, dit "Omar", issu des commandos marine ; et un aviateur, le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval, "Diego", des commandos de l'air. Chacun a son secteur à explorer, à peu près délimité sur le quart sud-ouest du Rwanda : "Diego" au nord, "Omar" au milieu, "Thibaut" au sud.

L'ambiance est étrange : « *Nous avons passé plusieurs barrages*, poursuit le journaliste Vincent Huguex, *je mettais en évidence mon passeport français et non celui de mes confrères américains et anglais. À ce moment-là, les Français étaient considérés comme des sauveurs par les miliciens.* » Autrement dit : les tueurs du génocide se félicitent de l'arrivée des troupes françaises qui, pensent-ils, vont contrer l'avancée des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR).

En parvenant au sommet de Bisesero, à 2 500 mètres d'altitude, Hugué observe un curieux ballet : « *Je constate que certains semblent transporter un butin comme des tuiles, des tôles ou du matériel agricole, du bétail. En revanche, à la différence de nos confrères un peu plus tard, nous ne voyons ce jour-là ni cadavres apparents, ni civils en fuite. Après avoir patienté un moment au sommet de cette colline, nous avons décidé de faire demi-tour.* » Ce 25 juin, les journalistes ne comprennent pas le drame qui s'est joué dans ces collines. La tragédie résume pourtant parfaitement le processus génocidaire.

Dès la mi-avril, les Tutsis ont commencé à fuir la région de Kibuyé, la ville voisine, pourchassés par les miliciens hutus. Comme lors des précédents pogroms ayant émaillé l'histoire du Rwanda depuis les années 1960, ces Tutsis ont pris la direction des collines connues comme lieu de résistance. Là-haut, pensaient-ils, ils seront à l'abri. Environ 50 000 personnes s'y sont rassemblées, hommes, femmes, enfants, jeunes et vieux.

Mais cette fois-ci, elles y sont traquées, jour après jour, selon un scénario immuable : d'abord un assaut des gendarmes, puis la vague des miliciens et, enfin, l'attaque des petites mains du génocide, des civils convaincus que s'ils ne tuaient pas leurs voisins, alors ils seraient tués à leur tour. Combien de survivants reste-t-il ce 25 juin, après deux mois de traque ? Quelques centaines, sans doute. Environ 2 000, constatera, le 27 juin, une première équipe des forces spéciales de l'armée française.



Le mémorial de Bisesero, au Rwanda. © Thomas Cantaloube/Mediapart

Cette équipe est dirigée par “Diego”, le lieutenant-colonel Jean-Rémi Duval. Collier de barbe et verbe précis, Duval est un commando de l'air, engagé à 20 ans, qui a gravi tous les échelons de la hiérarchie.

Un officier d'expérience, mais qui ne connaît pas le Rwanda et a une perception ambiguë du sens de cette mission : « *Nous ignorions quels étaient les massacreurs et de fait les victimes, dit-il aux policiers qui l'interrogent en 2007, et je dirais que ce flou devait accompagner le début de notre mission. En effet, l'ennemi qui nous était présenté était le Front patriotique rwandais, venant d'Ouganda, et constitué de Tutsis. Or, ces derniers étaient massacrés, d'où cette confusion de départ.* » La deuxième confusion.

Cette impression de flou est largement partagée par ces forces spéciales qui « *ouvrent la porte* » de Turquoise, même si certains sont déjà intervenus au Rwanda. Comme le capitaine Olivier Dunant, du 13<sup>e</sup> Régiment de dragons parachutistes (RDP), spécialisé dans l'observation. Il n'a jamais lu les ordres d'opérations de Turquoise, mais il a une certitude : « *On part, par mimétisme des opérations précédentes (1990 et 1992), dit-il aux enquêteurs, avec l'idée que l'on va aller arrêter le FPR, c'est-à-dire qu'on va aller se battre avec le FPR.* »

Pourquoi ? Là encore, à cause du passé : « *En 1994, l'idée est que ce pays est encore en proie à une minorité tutsie venant de l'étranger, qui essaie de reprendre le pouvoir.* » Troisième confusion.

Dans la matinée du 27 juin, Duval croise des religieuses à Kibuyé, qui l'alertent sur ce foyer de rescapés qu'il faut sauver au plus vite à Bisesero. Les douze commandos se mettent en route, avec trois envoyés spéciaux du *Figaro*, *Libération* et RFI. Le petit groupe parvient à atteindre les collines dans l'après-midi. Cette fois, c'est une armée de rescapés en guenilles qu'ils découvrent. Il ne reste que des hommes, les plus jeunes, ceux qui ont tenu le coup face aux milices et racontent aux soldats leur calvaire.

Tout à coup, “Diego” comprend que les miliciens hutus massacrent bien ces paysans tutsis, et non l'inverse. Que ces survivants ne sont pas des rebelles infiltrés du FPR parmi la population, comme certains le prétendaient. L'officier doit regagner sa base, mais il promet aux survivants de revenir les sauver, le plus vite possible.

De retour à Kibuyé, “Diego” appelle le colonel Rosier par téléphone satellite, pour faire son compte-rendu quotidien (CRQ) à son chef ; et à lui seul. C'est la procédure en vigueur, à laquelle personne ne déroge dans les forces spéciales : une unique communication verticale, pour le « *besoin d'en connaître* ». Au colonel Rosier, Duval explique sa découverte et la nécessité d'intervenir. Mais là, surprise, le chef refuse : « *Le colonel Rosier, dit Duval, m'a répondu qu'il était hors de question que je retourne le lendemain à Bisesero, et ce pour deux raisons : la première étant qu'il ne s'agissait pas de mon secteur mais de celui de Gillier, et la seconde étant que je devais préparer la visite du ministre Léotard, prévue le lendemain ou le surlendemain.* »

« *Faux* », rétorque Rosier, affirmant que jamais son subordonné ne l'a informé d'une telle découverte. Le chef du COS affirme qu'il n'entendra parler de Bisesero que deux jours plus tard, par le capitaine de frégate Marin Gillier, à l'issue de la « *redécouverte* » de ces collines par l'équipe d'“Omar”.

Alors, qui dit vrai ? Qui ment ? Le débat va se focaliser sur un fax, car la procédure militaire obéit à un protocole précis consistant à consigner par écrit, à heure fixe, les événements de la journée. Or, le fax retrouvé dans les archives du ministère de la défense est daté du 29 juin, et non du 27, mais avec un mauvais en-tête... Bref, l'authenticité du document est contestable.

### « Il y a des soi-disant témoignages, je n'en sais rien »

Mais comme dans *La Lettre volée* d'Edgar Poe, ce fax posé sous nos yeux est un leurre, car la vérité est plus simple. Les trois journalistes accompagnant l'équipe de “Diego” envoient, eux aussi, leur reportage le plus vite possible. C'est une certitude : les articles du *Figaro* et de *Libération* paraissent dans l'édition du 29 juin, mais celui de Radio France Internationale est diffusé dès le lendemain de la découverte de l'équipe Diego, le 28 juin au matin, et son auteur longuement interrogé dans l'édition Afrique de la mi-journée. L'envoyé spécial raconte exactement ce que “Duval” a rapporté à Rosier.

Autrement dit : comment le colonel Rosier et l'ensemble du commandement des opérations spéciales peuvent-ils ignorer un événement pendant deux jours, alors que celui-ci est raconté sur les ondes du monde entier ?

Mais il y a mieux – ou pire. Ainsi que l'a révélé **Mediapart**, une vidéo tournée par l'armée le 28 juin au matin montre qu'un autre militaire, le sergent-chef Eric M., a tenté d'alerter le colonel Rosier sur les massacres en cours à Bisesero. En vain. Le haut gradé n'aura aucune réaction. Interrogé en 2008 par la police, le sergent-chef Eric M. a déclaré : « *S'agissant du cas de Bisesero, je n'arrive pas à comprendre la position de Rosier.* »

Comme le résume avec ironie l'un des enquêteurs : « *Cette affaire est l'application parfaite de la théorie des trois petits singes : Duval ne parle pas, Gillier ne voit pas et Rosier n'entend pas.* »

Peut-on considérer cela comme une faute professionnelle de la part de Rosier, qui est le patron du dispositif COS et, donc, l'homme qui peut recouper les informations ? Les juges d'instruction ne sont pas loin de le penser, mais ils n'ont pas mis en examen l'intéressé, en se fondant sur le raisonnement juridique suivant : l'omission d'agir ne constitue pas une preuve de l'intention de commettre un délit. En l'occurrence, le délit de « *complicité de génocide* ».

Cela explique pourquoi il n'y a aucun mis en cause dans cette information judiciaire qui devrait donc se conclure, logiquement, par un non-lieu. Au grand dam des parties civiles, dont les avocats estiment que les militaires « *connaissaient la volonté génocidaire* » des tueurs et que leur « *abstention* » d'agir justifie leur mise en cause, d'autant plus qu'ils avaient pour fonction de protéger les civils.

Cette enquête sur Bisesero aura, au moins, eu le mérite de mettre en lumière les zones d'ombre de Turquoise, qui sont nombreuses. À commencer par les intentions réelles de cette opération Janus, aux deux visages. Le dossier préparatoire, signé de l'amiral Lanxade après planification de l'état-major, envisage d'abord un coup

de force sur Kigali. Appelons cette hypothèse l'option Quesnot, du nom du chef d'état-major particulier du président.

Par caractère et convictions, Christian Quesnot est le plus va-t-en-guerre dans l'entourage direct de François Mitterrand. Rapidement, cette première option de soutien aux FAR est écartée, car trop dangereuse pour les troupes et totalement injustifiable d'un point de vue politique. Mais cette option stratégique – appuyer les génocidaires contre l'ennemi tutsi – ne va cesser de revenir dans le jeu. Elle est confiée aux forces spéciales, c'est-à-dire de manière discrète et en tout cas avec la volonté de masquer ce qu'on ne peut ouvertement revendiquer.

Les promoteurs de ce double jeu sont un duo : le secrétaire général de l'Élysée Hubert Védrine et le général Quesnot. Dès le 6 mai 1994, un mois après le début du génocide, ce dernier résume ainsi le choix à faire dans une note adressée au président (voir document ci-dessous) : « À défaut de l'emploi d'une stratégie directe dans la région qui peut apparaître politiquement difficile à mettre en œuvre, nous disposons des moyens et des relais d'une stratégie indirecte qui pourraient rétablir un certain équilibre. »



Note du 6 mai 1994 du général Quesnot, chef d'état-major particulier de François Mitterrand.

En clair, il est difficilement justifiable, aux yeux de l'opinion publique, de soutenir des génocidaires, mais nous pouvons les aider en sous-main. « Vu », a annoté François Mitterrand. « Signalé », a ajouté Hubert Védrine.

Quels sont les moyens de cette « stratégie indirecte » ? D'abord, les livraisons d'armes. Alors que l'ONU décrète un embargo dès le 17 mai, l'aéroport de Goma

au Zaïre devient la plaque tournante de livraisons de fusils d'assaut, grenades, obus de mortier et munitions en tout genre.

Si les Rwandais sont à la manœuvre, par le biais du colonel Théoneste Bagosora, le « cerveau du génocide », les Français couvrent certaines opérations clandestines. Celle des Seychelles, par exemple – 80 tonnes d'armes livrées les 17 et 19 juin à Goma –, a été largement documentée. Mais il y en a d'autres. Le capitaine d'artillerie Guillaume Ancel raconte comment, dans la seconde quinzaine de juillet, on lui demande d'occuper un groupe de journalistes pour qu'ils n'aperçoivent pas un convoi de camions bourrés d'armes à destination des FAR. Qu'en pense le chef d'état-major des armées ? Sur ce sujet, l'amiral Lanxade est très affirmatif :

« On peut raconter tout ce qu'on veut sur ces livraisons d'armes, il y a des soi-disant témoignages, je n'en sais rien... En tout cas, vu par le chef d'état-major français de l'époque, il ne s'est rien passé. » Interrogé sur sa connaissance de ces livraisons, qui étaient interdites, il répond : « Non, absolument pas. »

Enfin, autre dimension de ce double jeu, l'exfiltration des génocidaires qui ont « fini le travail » à la fin du mois de juin et se replient, mi-juillet, au Zaïre, dans les camps de réfugiés du Kivu, principalement autour de Goma. Le 17 juillet marque la fin « officielle » de la guerre. À Gisenyi au nord, comme à Cyangugu, au sud du lac Kivu, tous les responsables du génocide quittent le territoire rwandais pour s'abriter au Zaïre. Or, à ce moment-là, nul ne songe, côté français, à arrêter ceux

qui sont identifiés comme les principaux organisateurs des massacres, parvenant sans mal, à échapper à leur sort.



Alain Juppé.

Pourtant, quelques responsables politiques français de première importance réclament la plus grande fermeté à l'encontre des génocidaires. Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, l'écrit dans *Libération* le 16 juin : « *La France, seul pays occidental représenté au niveau ministériel à la session extraordinaire de la commission des droits de l'homme à Genève, exige que les responsables de ces génocides soient jugés.* » Au passage, notons le pluriel à « génocides », annonciateur de la thèse révisionniste du double génocide. Pour les juger, encore faut-il les arrêter.

À la mi-juillet, les militaires français de Turquoise sont sortis de leurs confusions initiales. Ils ont alors bien compris qui massacre qui, la responsabilité des autorités locales, le rôle des milices... Et pourtant. Ce dimanche 17 juillet, le lieutenant-colonel Jacques Hogard, du 2<sup>e</sup> REP (Régiment étranger parachutiste), apprend qu'un convoi de berlines noires et de pick-up remplis de soldats surarmés s'est installé dans une villa cossue des bords du lac Kivu. Renseignement pris, il y a là deux « *personnalités* » : le président de la République en exercice, Théodore Sindikubwabo, et son ministre des affaires étrangères, Jérôme Bicomumpaka. Deux VIP du génocide, escortés par un détachement de la garde présidentielle.

Hogard ne sait pas quoi faire. Il interroge son patron, le général Lafourcade, qui répercute à Paris... Mais nous sommes un dimanche du mois de juillet, la réponse

tarde et il faut prendre une décision, vite : arrêter les VIP et prendre le risque d'un clash avec nos anciens alliés, ou les laisser filer pour préserver l'avenir ?

Lorsque Mediapart l'interroge aujourd'hui, l'amiral Lanxade, comme le commandant de l'opération Turquoise, le général Jean-Claude Lafourcade, avance qu'il n'avait pas de mandat explicite des Nations unies pour arrêter ces criminels contre l'humanité. Mais ce mandat était-il nécessaire ? Ne suffisait-il pas d'invoquer la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948 pour fonder juridiquement de telles arrestations ? Et politiquement, comment justifier cette inaction ? Toujours l'impossible « *neutralité* »...

Hogard est missionné par Lafourcade pour calmer le jeu, en douceur. Il part à la rencontre de la délégation rwandaise avec une dizaine de légionnaires. L'entrevue est tendue. L'officier leur donne 24 heures pour quitter la « zone humanitaire sûre » (ZHS) en direction du Zaïre, sans quoi, il sera obligé de les désarmer. « *Je n'avais pas le mandat de les arrêter, nous confiait Jacques Hogard en 2005. Si on avait eu le mandat de les arrêter, on l'aurait fait, ça ne me posait aucun problème. Personne ne nous a jamais demandé de les arrêter. Et ce n'est pas les autorités françaises que j'incrimine, parce que les autorités françaises n'ont jamais eu ce mandat de la part de la communauté internationale. Je ne regrette rien, je pense que j'ai fait au mieux des intérêts de tout le monde.* »

Si aucun observateur extérieur n'a pu saisir cet incroyable face-à-face, au même moment, les caméras du monde entier enregistrent l'agonie des dizaines de milliers de morts de l'épidémie de choléra qui s'est déclenchée dans les camps de réfugiés autour de Goma. C'est l'image qui va figer l'imaginaire occidental, masquant la réalité du plus efficace des génocides jamais commis au XX<sup>e</sup> siècle.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.